

DEPUIS QUELQUES JOURS

Les prix des produits alimentaires en hausse

Décidément, les Algériens ne sont jamais à l'abri d'augmentations «surprises» des prix des produits alimentaires. Comme de coutume depuis quelques années, c'est en faisant leurs emplettes que les citoyens découvrent que le prix de telle ou telle denrée alimentaire a été revu à la hausse. Une hausse que les grossistes «annoncent» en appliquant une nouvelle «tarification» pour l'huile, la semoule, le sucre, le thon, les fromages d'importation et même les couches-culottes.

Saïda Azzouz - Alger (Le Soir) - En l'absence de communication officielle qui «prévient» les consommateurs de l'augmentation des prix, les distributeurs tentent vaillamment de donner une explication «logique» à cette subite flambée des prix. Aucun des grossistes que nous avons rencontrés hier en début d'après-midi n'a été en mesure de nous expliquer pourquoi et comment depuis une semaine le consommateur doit payer 10 DA de plus son litre d'huile. «Je ne me pose pas ce genre de questions. J'ai payé 5 DA de plus pour un litre d'huile à l'usine, chez Cevital, je répercute et je récupère mes 5 DA. Le détaillant en fera de même dès qu'il aura épuisé son stock...» Je crois qu'il y a eu augmentation du prix de la

matière première sur le marché internationale», tente de nous expliquer, comme pour se dédouaner, ce grossiste dont les locaux se trouvent au rez-de-chaussée d'une villa dont les garages sont transformés en aire de stockage. C'est la règle pour presque toutes les «villas» qui se trouvent dans cette partie du quartier de l'Apréval à Kouba. Un peu comme pour se donner bonne conscience, le jeune homme regrette le fait que certains détaillants qui ont eu vent de l'augmentation du prix de l'huile, du sucre, de la semoule, du thon et des fromages répercutent avant même de renouveler leurs stocks. Une situation que dénonce un autre grossiste de ce même quartier «réputé» pour être celui des distributeurs. Des grossistes



Une hausse subite qui ajoute au désarroi des consommateurs. Ph : Walid T.

alignés les uns à côté des autres tout le long et de part et d'autre d'une grande artère défoncée dont les trottoirs sont occupés par des cartons de produits livrés au soleil, à la poussière et au gaz carbonique. Il est très difficile de circuler. De se garer. Les fourgons chargent et déchargent, les véhicules légers tentent tant bien que mal de se frayer un chemin, de stationner. C'est que bon nombre d'Algérois viennent faire les courses du mois dans ce quartier de grossistes, histoire d'écono-

miser quelques dizaines de dinars. La surprise est totale pour cette mère de famille qui se voit dans l'obligation de payer 50 DA de plus le bidon d'huile de 5 litres, 5 DA sur le prix du sucre, quelque 800 DA les 25 kilos de semoule. Elle n'en revient pas. Et elle n'est pas la seule. Le hasard a voulu que l'on rencontre une autre qui prépare le mariage de son fils. Ses calculs s'avèrent faux. Elle doit revoir sa comptabilité et réaménager son budget. Une situation qui lui met les nerfs en

boule. Elle s'accroche avec le gérant qui tente de lui expliquer pourquoi le kilo de thon passe de 300 à 330 DA, pourquoi elle doit

déboursier 10 DA supplémentaires pour la petite boîte de champignons. «Allah ghalet, les importateurs ont augmenté les prix parce qu'ils doivent payer une taxe supplémentaire au port.» Un argument que nous tentons de discuter avec le grossiste qui se fait un plaisir de «satisfaire» notre curiosité en nous renvoyant sur les douanes avant de nous indiquer que les prix des fromages d'importation ont augmenté de 20 DA. Cela serait dû selon notre interlocuteur à «la hausse de l'euro». Un «prétexte» que nous sert un dépositaire en couches-sculottes et serviettes hygiéniques qui nous indique que selon la qualité le prix de la couche a augmenté de 2 à 10 DA l'unité. Qui dit mieux ?

S. A.

LA DEMOLITION DES HABITATIONS DES PLANTEURS A ORAN BIENTOT ACHEVEE

«La vieille Aïcha se retrouve à Diar Errahma après avoir «perdu» sa carte de relogement

Hier 7 juin, la démolition des six zones des Planteurs était toujours en cours et les derniers récalcitrants furent presque tous expulsés de leurs habitations dans l'attente des résultats de leurs recours. Le vendredi fut des plus stressants dans cette localité où, nous dit-on, deux personnes (un homme et une jeune femme) ont menacé de se faire exploser avec une bouteille de gaz dans le cas où les services de sécurité tenteraient de les expulser. Grâce au savoir-faire de ces mêmes services, le pire a été évité de justesse.

De retour ce samedi au terrain Hadj Hassan, seules personnes à y être encore : les morts, oui les morts, car sur les lieux, un cimetière est juché sur une hauteur moyenne avec les lieux démolis. Selon l'un des habitants, l'on nous dira que même les morts devront être délogés, mais bien sûr cela se fera dans les normes, avec des transferts légaux au niveau du cimetière de Ain-El-Beïda. Autres personnes trouvées sur place, deux hommes, des attachés mentaux, les fils de la vieille dame que nous avions évoquée lors de notre précédente édition. Il s'agit de Aïcha Sedik, qui fut transportée vers Diar Errahma de Misserghine, lorsque sa maison a dû être démolie. Ses fils, eux, ne sachant où aller ni comment se débrouiller sont là à surveiller leurs quelques affaires posées à même le sol, guettant toute âme charitable. L'un d'eux, Menaouar, nous reconnait et nous montre un bout de papier où était inscrit le lieu où se trouve sa mère. Il nous demanda de ses nouvelles, nous lui promettons d'y aller pour en savoir plus. Juste avant de recueillir les renseignements, il s'avère que le cas de cette famille est unique, car leur carte d'affectation aurait été «prise» par le propriétaire qui leur avait vendu une vieille bâtisse. Dès lors, il aurait pris l'argent, la bâtisse et le logement qui leur était destiné à Hai Yasmine. De suite, nous nous sommes rendus à Diar Errahma où son directeur nous apprend que la vieille Aïcha était arrivée à son centre déshydratée et très affaiblie, seule la peau sur les os. Il prit la décision de la transférer en urgence à l'hôpital où elle est hospitalisée. Après avoir eu écho de cette histoire, l'on nous apprend que durant l'après-midi d'hier, le wali d'Oran aurait demandé une enquête concernant cette mère et ses enfants handicapés qui n'ont réellement nulle part où aller.

Comptant sur l'assurance du wali quant à l'étude des dossiers au cas par cas, Aïcha et ses enfants ont grand espoir en une justice équitable.

Amel B.

CHAKIB KHELIL L'A CONFIRME HIER

Le prix du gasoil va augmenter

Les députés ont été conviés hier par le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, à participer à une journée d'étude sur la consommation du gasoil. Rejetée à deux reprises, dans les lois de finances 2005 et 2006, l'augmentation des prix du gasoil est la motivation essentielle de cette journée d'étude à travers laquelle le ministre a essayé de convaincre de la nécessité de revoir à la hausse les prix de ce produit. Ne voulant pas susciter, encore une fois, les animosités des députés, le ministre de l'Energie et des Mines a préféré sensibiliser ces derniers et les associer à sa politique. Ne pouvant plus supporter les coûts de subvention de l'importation du gasoil, le département de l'énergie et des mines revoit sa politique de consommation des carburants.

Pour encourager la baisse en consommation du gasoil, l'Etat compte appliquer d'ici 2009 une nouvelle politique des prix. Un agencement sera appliqué sur les taxes des différents produits, de sorte à parvenir au renversement des tarifs. L'essence et le GPL seront revus à la baisse et ce sont les prix du gasoil qui seront élevés. «Nous sommes obligés d'appliquer cette politique dès à présent», a déclaré le ministre en marge des travaux de cette journée. «Nous allons faire des pro-

positions dans le projet de loi de finances 2008», a-t-il affirmé. Le ministre s'est expliqué sur le fait que l'Etat ne peut plus supporter les coûts de l'importation du gasoil, qui concernent l'année 2007 sont de 52 millions de dollars pour 100.000 tonnes. Selon lui, il est temps de normaliser et rationaliser les prix de carburants par une bonne gestion de l'offre et la demande. Cette gestion, en toute évidence, tient compte de l'évolution du marché du carburant. Pour la demande nationale de gasoil, celle-ci s'est considérablement accélérée ces dernières années, du fait de la relance économique et de la mise sur le marché d'un nombre important des véhicules à gasoil. La consommation annuelle de gasoil qui était de 3,6 millions de tonnes en 2000 est passée à 6,1 millions de tonnes en 2006. Soit une hausse annuelle de 10%. Un déficit en gasoil est par ailleurs attendu à partir de l'année en cours jusqu'à 2012, mais il sera couvert par l'importation.

Les 22,2 millions de tonnes produites par les cinq raffineries ne pourront désormais plus assurer la demande, qui est en nette croissance. La consommation du gasoil, comparativement aux autres carburants, est de 74% en 2006. M. Chakib Khelil a signalé que l'augmentation de la consommation de gasoil en 2007 s'est



traduite par une baisse des revenus de l'exportation de près de vingt deux milliards de dinars. Anticipant une éventuelle chute des prix du pétrole dans les années à venir, le ministre de l'Energie et des Mines appelle les autres secteurs tels que les transports et les finances à participer à la nouvelle politique de gestion de la consommation du gasoil. Si, selon lui, la loi sur les hydrocarbures a apporté certaines réponses comme l'augmentation des marges en 2006 et 2007 sur certains produits, pour les industriels, il est impératif, dit-il, de se pencher sur les coûts indirects induits par l'utilisation des carburants et qui ne sont pas encore imputés au consommateur. Ces coûts indirects sont notamment ceux de

l'utilisation des infrastructures routières et les coûts des impacts sur la santé et l'environnement. Ainsi, tous ces coûts seront introduits sous forme de taxes, qui seront progressivement relevées, dans le cadre de cette nouvelle politique du secteur de l'énergie, concentrée essentiellement sur la promotion des investissements, la diversification de l'offre, par l'utilisation des carburants alternatifs et enfin la maîtrise de la demande par alternance dans les prix de l'ensemble des coûts. Concernant la maîtrise de la demande, le ministre a beaucoup insisté sur l'utilisation des transports en commun, sachant que 80% du gasoil sont consommés par les stations-services.

Rosa Mansouri